

suivies par MM. Réquillart-Scrépel et Henri Mathon, directeurs.

THÉÂTRE

Le journal paraissant ce soir, nous n'avons que peu de temps pour rendre compte comme il conviendrait des deux premières représentations de Mlle Scrivaneck.

Nous devons nous borner à quelques observations générales. L'impression produite dimanche a été celle que nous avons fait pressentir dans notre note du dernier numéro. Pour ceux qui voient plus loin que l'apparence, la surface, de l'art, Mlle Scrivaneck a gagné beaucoup depuis sa dernière apparition à Roubaix.

Elle a coordonné, avec science, avec sagesse, les éléments nombreux de son talent, l'aptitude naturelle, qui en fait une des plus agréables actrices de notre époque. Elle a étendu, et de beaucoup les limites de son répertoire.

Dimanche, elle jouait deux rôles de genres complètement opposés.

L'actrice en voyage met en relief les qualités de la soubrette proprement dite ;

Le Mousse, rôle travesti difficile à rendre, elle a gâté l'allure au sentiment, est une transition au Gamin de Paris.

Après Bouffé, peu d'artistes ont réussi à rendre cette physionomie multiple du Gamin : il y a là, du vaudeville, de la comédie, du drame.

Accueillie avec une grande sympathie à son entrée, rappelée plusieurs fois, Mlle Scrivaneck a pu voir qu'elle n'était pas oubliée à Roubaix.

M. Steiner a pu se convaincre aussi qu'on lui savait gré des sacrifices qu'il s'impose pour varier et remplir le programme auquel il s'est engagé. Nous ne faisons ici que lui rendre justice.

Lundi, Mlle Scrivaneck abordait deux rôles, encore différents de genres, dans l'Homme n'est pas parfait et dans le Gamin.

Elle a interprété celui de Madeleine en artiste supérieure. Dans ce type bien tranché, il est facile de dépasser le but, de tomber dans la vulgarité, en voulant être trop réaliste. Mlle Scrivaneck l'a compris et rendu de façon à rester toujours dans les bornes du bon goût. Elle en fait une femme du peuple, mais une femme ayant conservé le respect, la finesse native de son sexe. C'est une dame de la halle et non une poissarde, ce qu'il fallait éviter avec soin. Elle chante le fameux *Fallait pas qu'y aille* avec un charme, une expression infinis.

Mlle Scrivaneck est une des rares artistes qui sachent encore chanter le couplet.

Aujourd'hui on ne le chante plus guère ; on le bredouille.

Quant au Gamin, nous n'hésitons pas à dire que, depuis Bouffé, jamais nous ne l'avons vu rendre avec une telle perfection de nuance.

La encore, elle se garde bien de ces effets forcés, qui gâtent tout simplement ce rôle, charmant d'un bout à l'autre. Joseph est un intraitable espiègle, mais ce n'est pas un enfant vulgaire ni commun, c'est un gamin, non un voyou (passez-nous le mot) ; nous avons vu souvent des artistes lui donner ce dernier aspect.

Mlle Scrivaneck, dès les premières scènes du premier acte, indique, esquisse, le caractère de l'enfant devenu subitement l'homme énergique et plein de cœur du deuxième acte. Dans la scène avec le général, elle a observé avec une rare intelligence l'intention de l'auteur, souvent mal comprise : l'homme se révèle, avec la conscience de son devoir, mais elle a le bon esprit de rappeler le gamin ; elle conserve la dominante, comme on dirait en musique ; — la transition n'est pas brusquée, elle est vraie, juste toujours.

Mlle Scrivaneck a été applaudie, rappelée comme elle le méritait.

Parmi nos artistes qui l'ont bien secondée, il faut citer avec éloges MM. Nitsch, Monnier, Bouilloud, Mme de Bleye, Mme Nitsch.

Nous regrettons que le défaut de temps nous force à nous borner à cette courte observation ; ces artistes méritent mieux que cela.

Mlle Scrivaneck donnera encore, dit-on, quelques représentations ; elle passera en revue tout son répertoire, on la verra sous des aspects nouveaux.

Nous ne saurions trop le répéter, ceux qui l'ont vue il y a 4 à 5 ans, ne peuvent se faire une idée de ce qu'elle est aujourd'hui : c'est mieux et c'est autre chose.

Nous regrettons de devoir écourter ainsi notre appréciation ; nous en demanderions humblement pardon à l'artiste, si l'accueil du public n'était plus éloquent, plus précieux pour elle, que tout ce que nous pourrions dire sur son talent incontestable... et incontesté.

On annonce pour jeudi une représentation toute spéciale, une représentation de jeudi enfin. On trouvera ci-dessous le programme.

THÉÂTRE DE ROUBAIX.
Jeudi 14 mars à 7 heures.
Spectacle extraordinaire.

Entrées de faveur généralement suspendues pour les dernières représentations de Mlle SCRIVANECK

Premier sujet de *Théâtre des Variétés*.
Première représentation de :

MADAME BIJOU, comédie mêlée de chant en un acte.

QUATORZE DE DAMES, comédie mêlée de chant en un acte.

L'ACTRICE EN VOYAGE, comédie mêlée de chant en 1 acte.

LES DEUX SOURDS.
Pour toute la chronique locale : J. Reboux

FAITS DIVERS

Une session du congrès international des étudiants belges et étrangers se tiendra du 14 au 17 avril à Bruxelles. Le programme ne comprendra cette fois que les questions non-politiques.

Nous empruntons à une correspondance de Turin l'anecdote suivante :

Pendant son séjour ici, le roi Victor-Emmanuel se rend chaque soir, de la ville à une campagne, nommée La Mandria. Il est souvent seul dans une voiture, et comme il a de bons chevaux il devance largement l'escorte de carabiniers qui vient au petit trot à une demi-lieue derrière lui.

Or, on assure qu'un de ces derniers soirs, le Roi a été attaqué sur cette route par neuf individus qui ont arrêté ses chevaux et lui ont demandé de l'argent. Le roi n'avait pas d'armes ; il a donné quelques louis, il a parlementé. Pendant ce temps l'escorte a pu le rejoindre et les individus ont pris la fuite.

On ignore si ce sont des ouvriers sans travail, ou des malfaiteurs véritables ou des gens mécontents du transfert de la capitale, ou simplement de mauvais sujets qui ont voulu avoir un peu d'argent du Roi pour terminer gaiement le carnaval.

Cette anecdote n'a du reste aucune importance, car le roi et les princes se mêlent partout à la foule sans aucune retenue ; tout le monde pourrait les aborder.

Le système d'après lequel les musiques sont actuellement organisées dans les corps de troupes à cheval présente, au point de vue militaire, de sérieux inconvénients. On lui reproche avec raison, dit le *Moniteur de l'Armée*, de retirer du rang des hommes et des chevaux qui pourraient être plus utilement employés en garnison et surtout en campagne ; il impose, en outre, un surcroît de fatigue aux cavaliers qui, déjà surchargés par les soins à donner aux chevaux d'officiers et de troupe, sont encore obligés de penser ceux des musiciens, et trop souvent ceux des élèves musiciens, dont tout le temps est absorbé, soit par leurs études, soit par les répétitions ; enfin, il faut reconnaître que nombre d'instruments sont d'une forme et d'un poids gênants ; et que tous sont vite faussés et détériorés en campagne, ce qui amène, avec d'autres causes, la prompte désorganisation des musiques.

Ces inconvénients assez graves n'étant point compensés par les avantages que présente le système actuel au point de vue purement artistique, le ministre de la guerre a dû s'occuper d'étudier la question de la suppression des musiques dans les corps à cheval.

Mais, sans préjudice de toute mesure générale qui viendrait à être prise à cet égard, la formation d'un quatrième régiment de chasseurs d'Afrique a amené naturellement Son Excellence à proposer à l'Empereur de ne pas créer de musique dans ce corps, et même de supprimer, dès à présent, celles des trois autres régiments de cette arme, qui sont, pour ainsi dire sur le pied de campagne d'une manière permanente.

Aux lieu et place de la musique, ces quatre régiments seront pourvus d'un trompette major, ayant rang d'adjudant sous officier, d'un brigadier trompette, et de quatre trompettes et un élève trompette par escadron.

Non seulement il est aisé et fructueux, (vingt essais le prouvent), de fonder des boucheries sociétaires dans les villes, mais rien n'empêche d'en établir dans les campagnes. On peut en donner pour attestation ce qui se passe à Ploermel, sous l'initiative d'un propriétaire rural, M. Lorieux.

La société est constituée au capital de 3,000 francs divisé en actions de 50 francs, Ses frais généraux consistent en une dépense de 200 francs par mois, qu'elle paie au boucher, à sa femme et à une comptable, plus un loyer de 200 francs, total 2,600 francs par an. La boucherie tue 10 veaux par jour et 3 bœufs par semaine (le bétail breton est très-petit, on le sait). Le bœuf de 1^{re} qualité est vendu 60 c. le demi kilo ; le veau 45 c., le mouton 75 c. ; les autres bouchers ont été obligés d'abaisser leur viande à ces prix. Tous les cultivateurs actionnaires ont le droit de faire abattre leurs animaux et les faire débiter par la boucherie, en payant une prime de 10 0/0 sur le prix pour frais d'abattage et d'administration. M. Lorieux, directeur responsable, est assisté de quatre inspecteurs, dont l'un est un vétérinaire très-instruit, qui veille à ce que la boucherie ne livre à la consommation que des viandes salubres et de bonne qualité. Le consommateur paye sa viande moins et le producteur tire un meilleur produit de ses animaux. Que peut-on demander de mieux ?

Un véritable concours va s'établir à Saragosse entre les astronomes. Il faut avouer que le territoire aragonais est vraiment privilégié en matière d'astronomie. Aujourd'hui se présente dans la lice un nouvel observateur de la voûte céleste, sous le nom de El Aragona, qui nous prédit un nouveau déluge vers le 13 mars. « La

quantité d'eau, dit-il, qui tombera entre les quartiers de la lune, suivant mon pronostic, ne sera pas au-dessous de 90 millimètres dans les latitudes comme celles de Madrid et de Saragosse ; sur quelques points de France et d'Angleterre, elle montera à 130 et 140. »

Il s'est établi sur le boulevard Saint-Martin, un pâtisseries qui a fait disposer sur sa devanture un appareil de grandes glaces qui reproduisent un peu le phénomène des spectres dont quelques théâtres ont usé et abusé, il y a quelque temps. Les pâtisseries, les dames du comptoir, le comptoir, les brioches, tout apparaît aux passants sur la contre-allée. Le public s'arrête un instant pour s'expliquer la surprise, et comme le marchand n'en demandait pas davantage son but se trouve rempli.

On écrit de Murville, le 25 février, à l'*Impartial de l'Est* :

« Encore une inhumation précipitée ! Aujourd'hui même, M. le curé de Landres, administrateur de la paroisse, accompagné de deux confrères voisins, procédait à l'inhumation de Mme Jean, décédée hier vers deux heures du matin, à l'âge de 71 ans.

La vénérée défunte était accompagnée à sa dernière demeure par une foule nombreuse.

La dernière goutte d'eau bénite versée sur la tombe, l'assistance retirée, les fossoyeurs accomplissaient leur tâche, et déjà près d'un mètre de terre s'était accumulé sur le cercueil, quand, tout-à-coup, un bruit sourd frappa l'oreille des ouvriers.

Ils écoutent, ils s'interrogent du regard : évidemment, pour eux, ce bruit part du fond de la fosse ! Ils prêtent une nouvelle attention : on frappe à coups redoublés contre le cercueil !... Immédiatement, M. Goret, qui habite près du cimetière, est appelé. M. Goret est un homme calme et réservé ; il écoute à son tour et entend parfaitement. Arrive en même temps le fils de la défunte, qui déclare ouïr un de ces soupirs que sa mère a fait entendre si souvent pendant sa dernière maladie. M. le maire est mandé, et sur-le-champ on procède à l'exhumation.

Le cercueil s'ouvre, on palpe le corps, on reconnaît qu'il a recouvré une chaleur vitale extraordinaire ; mais, hélas ! aucun autre signe de vie ne s'est manifesté.

M. Lepage, maire de la commune, fit venir deux médecins, qui, arrivés plusieurs heures après l'exhumation, constatèrent que le second décès, ou décès réel, avait eu lieu vers midi, c'est-à-dire au moment de l'ouverture du cercueil. »

Les canons crucieux à aiguille destinés à l'Exposition sont arrivés au Champ-de-Mars.

Ces canons sont en acier, l'intérieur est rayé. Le mécanisme à l'aide duquel on charge par la culasse est des plus simples, la force d'un enfant de dix ans suffirait pour le faire manœuvrer.

Par suite de la sécheresse qui a régné l'année dernière en Hongrie, la famine menace de nouveau quelques parties de ce pays. Les sommes qui ont été payées jusqu'ici par le gouvernement pour être employées à titre d'emprunt ou de secours dans les contrées atteintes de ce fléau, ont été insuffisantes pour arrêter les progrès de la misère. L'Empereur a ordonné qu'on employât de nouveau un millions de florins pour porter secours à ces malheureuses contrées.

Deux indigènes algériens ont été exécutés à Sidi-bel-Abbès. L'*Echo d'Oran* rend compte ainsi de cette exécution :

Le 18, à huit heures, sur le terrain du tir à la cible, et en présence de toutes les troupes réunies, on a fusillé deux Arabes, le nommé Taleb ben Djilali, et Mogammed ben Bechir, condamnés à la peine de mort par le premier conseil de guerre siégeant à Oran, pour tentative de meurtre sur la personne d'un soldat.

Un incident curieux s'est produit avant l'exécution. Un des condamnés, jeune gailard de vingt-deux à vingt-quatre ans, arrivé sur le terrain du supplice, s'est échappé et a pu franchir un espace de cent mètres environ, au pas de course. Il filait comme le vent en brandissant une massue de fer, qu'il s'était procurée on ne sait où, ni comment.

On a lancé des cavaliers à sa poursuite, il a été atteint par un gendarme qui a dû se servir de son sabre pour se garer des coups de massue. On n'était pas encore maître de lui, quand il arriva un caporal du 92^e de ligne, qui a pu le saisir à bras le corps et le jeter par terre. Un troisième soldat est enfin survenu, qui a pu le lier et le ramener en face du peloton d'exécution.

Le caporal du 92^e est passé, dit-on, sergent pour cet acte de courage.

Un instant après, ce pauvre fuyard n'était plus qu'un cadavre.

Quant à l'autre condamné, il est mort avec assez de résignation ; mais la mort ne voulait pas de lui.

Après avoir reçu douze balles dans le corps, plus le coup de grâce, et être tombé la face contre terre, il s'est levé tout à coup sur son séant et s'est ensuite assis à la mode arabe, en regardant tranquillement le peloton d'exécution. Il a fallu lui tirer à bout portant trois coups de fusil dans la tête pour l'achever. »

Un tremblement de terre terrible vient de se produire à Mételin (Lesbos). Un nombre considérable de personnes ont trouvé la mort dans ce cruel événement et l'île est entièrement bouleversée.

Le nommé Pierre T..., âgé de 23 ans, porteur aux Halles centrales, raconte l'*Avenir National*, était brouillé avec son

père, demeurant rue Maître-Albert. Son inconduite avait surtout été cause du désaccord qui régnait entre lui et ses parents.

L'affaire Lemaire avait paraît-il, réveillé les sentiments de haine que P... T... nourrissait principalement contre l'auteur de ses jours, et, faisant allusion à Lemaire, il disait : « En voilà un qui a su se venger. »

Avant-hier, vers sept heures du soir, un sieur V... rencontra sur la place Maubert, Pierre qui semblait fort agité. — Qu'as-tu donc, lui dit-il, tu as l'air d'un homme qui va faire un mauvais coup ? — J'attends que mon père rentre, répondit-il, je veux avoir une explication, il faut que ça finisse. Si ça ne s'arrange pas, tu entendas parler de moi.

Persuadé que Pierre avait de sinistres projets, V... le quitta et sachant où travaillait le sieur T... père, il alla aussitôt le prévenir.

Cet avertissement inspira à T..., père, des craintes qui le déterminèrent à prier deux sergents de ville de l'accompagner jusqu'à son domicile.

Arrivé à la porte de la maison, il allait congédier les agents, lorsqu'il apprit que quelques instants auparavant sa clef avait été prise, chez le concierge, par Pierre qui avait dit :

« Je vais attendre mon père dans sa chambre ; j'ai à lui parler. »

Cette circonstance paraissant indiquer les mauvaises intentions de Pierre, les agents montèrent avec T... dans son logement.

A peine eut-il aperçu son père qui était entré le premier, que Pierre, tenant à la main un couteau-poignard, s'élança et lui en porta un coup violent que celui-ci détournait heureusement. La pointe de la lame ne fit que déchirer légèrement le vêtement du sieur T..., à l'endroit de la poitrine.

Aussitôt, les agents s'emparèrent de Pierre et, après l'avoir désarmé, le conduisirent chez le commissaire de police. Il a cyniquement répondu à ce magistrat qu'il voulait se débarrasser de « toute sa clique de famille » et qu'il y parviendrait tôt ou tard.

Les Chinois établis en Amérique commencent à prendre du goût pour la civilisation européenne.

A un banquet donné récemment à San Francisco, en l'honneur d'un nouveau service postal à vapeur entre San Francisco, la Chine et le Japon, on a vu trois négociants chinois, parlant anglais, qui ont voulu, eux aussi, porter des toasts au succès de la nouvelle entreprise et témoigner, en termes fort remarquables, leur reconnaissance envers les Américains.

Le premier, Quan-Yuen, a dit entre autres choses, qu'il connaissait non seulement l'anglais, mais aussi un peu les langues française et allemande, et que, depuis qu'il avait acquis ces connaissances, les arts et les sciences de l'Europe, qui auparavant étaient pour lui lettres closes, lui paraissaient d'un grand intérêt.

Nous autres Chinois, a dit le second, Fung-Tang, nous aimons beaucoup le commerce et l'industrie. Puis il a ajouté qu'il y avait sur les bords du Pacifique plus de 60,000 Chinois occupés aux travaux publics, dans les mines, ou livrés au commerce et à une foule d'industries.

Le troisième chinois, Choy-Cum-Chiou, a fait remarquer que les sentiments de bonne amitié qui existent entre la Chine et les Etats-Unis étaient dus particulièrement aux relations commerciales intimes des deux pays. Il a signalé notamment les heureux résultats obtenus à l'école de langue anglaise pour les jeunes Chinois.

Bon nombre de jeunes Chinois étaient aujourd'hui en état de servir d'interprètes, et un grand nombre de familles chinoises liaient chaque jour régulièrement les journaux américains. Il a fini en témoignant le désir de voir à San Francisco une école de langue chinoise pour de jeunes Américains, et il a dit qu'il était convaincu que ces jeunes gens apprendraient le chinois avec facilité.

De tous les pays européens sans exception, la Russie est celui où on fait le moins pour les écoles primaires, c'est-à-dire pour l'instruction la plus utile et la plus féconde.

D'après les statistiques, la Turquie, en 1865, possédait 15,000 écoles, fréquentées par 600,000 enfants, sur une population de 25 millions d'âmes. — En Russie, pour une population triple (75 millions d'habitants), on ne compte que 20,000 écoles et 3 à 900,000 écoliers.

Une lettre de Toulon adressée au *Messenger du Midi*, rend compte ainsi d'un déplorable événement qui a eu lieu en Cochinchine :

« Une catastrophe déplorable avait eu lieu ici dans les derniers jours de janvier ; M. le capitaine de frégate Galey, parti de Saigon sur une petite canonnière à vapeur pour remorquer et servir d'escorte à deux jonques chargées de vires et de munitions destinées aux troupes expéditionnaires du Cambodge, avait sauté en l'air avec son navire, par suite de l'explosion de la chaudière.

Ce sinistre nous avait coûté huit hommes tués et six blessés ; le commandant Galey, sauvé par le plus grand des miracles, avait pris toutes les dispositions nécessaires pour mettre son convoi en sûreté, en attendant qu'on lui expédiât de Saigon un remorqueur plus solide ou en meilleur état. »

DE L'ASSISTANCE PUBLIQUE

PAR

M. BONNIER, Juge-de-Paix à Roubaix.

Officier d'académie, membre et lauréat de plusieurs sociétés savantes, françaises et étrangères.

« Dieu est charité. »
(Prem. édit. de St-Jean, ch. 6, v. 20.)

TABLE DES MATIÈRES.

I.	Introduction.
II.	Programme.
III.	Raison et mesure de l'assistance publique.
IV.	Importance de l'assistance publique.
V.	Assistance civile ou familiale.
VI.	Causes du paupérisme.
VII.	Pauvreté malheureuse — Assistance matérielle.
VIII.	Pauvreté vicieuse. — Assistance morale.
IX.	Pauvreté par habitude ou par ignorance. — Assistance intellectuelle ou scolaire.
X.	Caractères de l'assistance publique.
XI.	Organisation de l'assistance publique.
XII.	Réorganisation de l'assistance publique.
XIII.	Réorganisation administrative et disciplinaire.
XIV.	Réorganisation scolaire.
XV.	Réorganisation financière.
XVI.	Conclusion.

APPENDICE
Lois, décrets, ordonnances, arrêtés et circulaires concernant directement ou indirectement l'assistance publique.

PRIX DE L'OUVRAGE.
en un beau volume in 8° de plus de 300 pages, actuellement sous presse : 3 FRANCS.

ON SOUSCRIT :
à Roubaix, chez M. Reboux, libraire, Grande-rue 56.
à Lille, chez M. Quarré, libraire Grand-place, et chez les principaux libraires.
à Paris, à Condé, à Valenciennes, chez les principaux libraires.

COMPAGNIE DES Mines de Béthune

DÉPOT DE

CHARBONS GRAS

A Roubaix, rue Latérale, près la gare du chemin de fer.

VENTE A L'HECTOLITRE
Mesure des fosses.

PRIX COURANTS.

GROS
3 fr. 05 l'hectolitre pesant 80 mis en voiture et rendu à domicile, pour la ville (octroi compris).

MOYEN (dit tout-venant)
1^{re} qual., 2 fr. 20 l'hectolitre, mesure des fosses, mis en voiture et rendu à domicile pour la ville (octroi compris).

GROS
3 fr. 00 l'hectolitre pesant 80k pris au dépôt et mis en voiture pour la ville (octroi compris).

MOYEN (dit tout-venant)
1^{re} qual., 2 fr. 40 l'hectolitre, mesure des fosses, pris au dépôt et mis en voiture pour la ville, (octroi compris).

GROS
2 fr. 95 l'hectolitre de pris au dépôt et mis en voiture pour la campagne.

MOYEN (dit tout-venant)
1^{re} qual., 2 fr. 05 l'hectolitre, mesure des fosses, pris au dépôt et mis en voiture pour la campagne.

Au comptant (sans escompte.)
N. B. La Compagnie des Mines de Béthune a l'honneur de faire remarquer à Messieurs les consommateurs qu'il existe à leur avantage une différence de prix entre l'hectolitre dit mesure des fosses et l'hectolitre ordinaire, mesure à ras.

Les droits d'octroi seront déduits sur les prix ci-dessus, pour les personnes ayant l'entrepôt.

S'adresser à M. Louis COURTRAY, représentant de la Compagnie, rue Pauvrière, 33 ou au dépôt, rue Latérale près la gare du chemin de fer.

COURS DE LA BOURSE
Du 12 mars 1867.

Cours de ce jour	Cours précédent
3/0/000000 69 90 1/2	3/0/000000 70 10
4/0/000000 97 75	4 1/2 0/0 97 75

DENTS depuis 5 francs

VERBRUGGHE

Dentiste
29, rue du Grand-Chemin, Roubaix. — 11, rue Secarrembault, Lille.

Guérison du mal de dents
Paiement après succès.

M. VERBRUGGHE, se rend à domicile et se charge de raccommoder toute espèce de pièces artificielles. 6634

A vendre
deux machines à percer, deux tours sur un bâti.

S'adresser Grande-Rue, 34. \$ 6786